



actionnaire majoritaire d'une sarl en redressement.risques?

Par **renee90**, le **08/03/2011** à **13:19**

Bonjour,

Je souhaiterais savoir quels risques j'encoure a devenir actionnaire majoritaire d'une SARL en redressement fiscal, devant beaucoup d'argent?Serais-je concerné par le passif (et donc par la payment des arrières de l'entreprise) et l'actif de cette SARL?

merci de votre réponse
Cordialement renée.